Focus

Empreinte écologique et empreinte carbone.

Empreinte écologique et empreinte carbone

D'après le rapport du WWF sur le jour du dépassement (earth overshoot day), si tout le monde vivait comme un Belge, il faudrait 4,1 planètes pour subvenir à nos besoins !

Nous sommes de plus en plus conscients que nos modes de consommation et de production ne sont plus compatibles avec la capacité de la planète et des éco-systèmes à nous fournir des ressources (eau, fibres, nourriture, énergie) et à absorber nos déchets (eaux usées, CO_2, déchets solides…).
Mais comment chiffrer cela ?

Deux indicateurs sont couramment utilisés pour montrer à quel point nous vivons à crédit de la planète dans les pays « développés » : l'empreinte écologique et l'empreinte carbone.

L'empreinte écologique

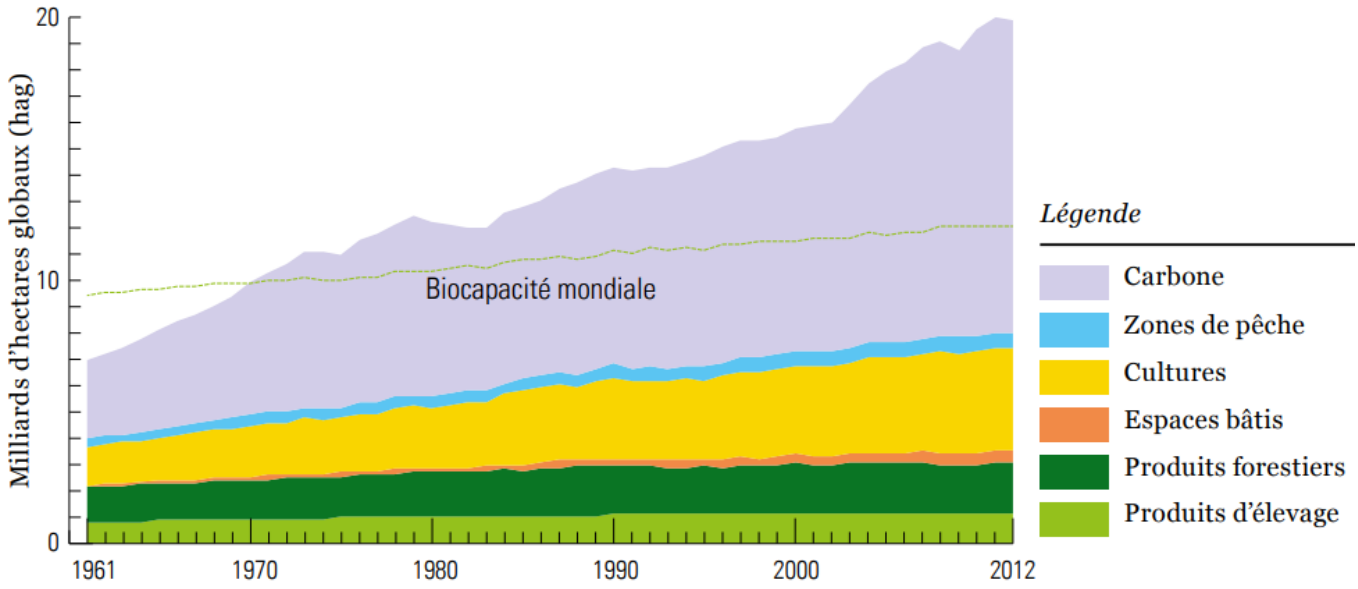

Evolution des composantes de l'empreinte écologique.
Source : Rapport Planète Vivante 2016, WWF

Dans l'ensemble, l'empreinte écologique de l'humanité a doublé depuis 1966. Cette montée en flèche est en grande partie imputable à celle de l'empreinte carbone, qui a été multipliée par 11 depuis 1961 !

Un calcul complexe, effectué par le Global Footprint Network, sur base de données disponibles auprès d'organismes internationaux comme l'Agence Internationale de l'Energie, montre que la biocapacité (ou la surface fictive disponible pour chaque habitant) est de 1,6 Ha.

Le rapport Planète Vivante 2022 indique donc que la Belgique a est parmi les pays avec la plus grosse empreinte écologique, à côté de pays comme les USA,le Canada, l'Australie, le Qatar, les Emirats arabes unis ...

Intuitivement, nous savons pourtant que notre mode de vie se rapproche plus de celui d'un Français ou d'un Allemand que celui d'un Américain.
L'empreinte écologique de la Belgique s'explique en fait par une empreinte carbone plus élevée que celle de nos voisins et des empreintes terres cultivées, pâturages, terrains bâtis élevées. Ceci est dû notamment à une mauvaise isolation des bâtiments, une consommation élevée de viande et l'exiguïté du territoire qui donne une faible biocapacité.

L'empreinte carbone représente donc une part prépondérante dans l'empreinte écologique et les préoccupations liées aux changements climatiques lui donnent un intérêt particulier.

L'empreinte carbone

L'empreinte carbone s'intéresse plus spécifiquement à la quantité de gaz à effet de serre produits chaque année. Les quantités de gaz à effet de serre (CH_4, N_2O, gaz fluorés) sont ramenées en tonnes équivalent CO_2 pour avoir un indicateur global.

Mais au fait combien émettons-nous de CO_2 en Belgique ? Les diverses méthodes pour calculer cette quantité de carbone donnent des résultats très différents.

La méthode cadastrale : on compte les émissions produites sur le territoire, sans tenir compte des exportations et importations. C'est la méthode la plus répandue car, en vertu de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, chaque Etat doit produire un inventaire des émissions de gaz à effet de serre sur son territoire.
En Belgique nous émettons environ 116,5 millions de tonnes éq CO_2 chaque année (en tenant compte des absorptions par les terres), ce qui donne environ **10 tonnes/an/habitant**.

L'avantage de cette méthode est que tout le monde comptabilise de la même façon et que les chiffres sont comparables d'année en année.
Cependant, une partie de ce que nous consommons n'est pas comptabilisé dans ce bilan, notamment le carburant des avions pour les vols internationaux ou le transport international par bateau.

Une méthode plus large permet d'incorporer les émissions dues à la fabrication de ce que nous importons. En Belgique nous sommes autour de 16 tonnes par personne et par an.